

qui doivent provenir de la régie des revenus généraux, qui avec ce plan auraient encore eu à être distribués entre les provinces. Mais je restai encore avec une forte impression des avantages d'un gouvernement uni ; et je fus flatté de trouver les hommes marquants des diverses colonies fortement et généralement disposés en faveur d'un plan qui élèverait leurs pays à quelque chose de ressemblant à une existence nationale. Je pensai qu'une fédération sanctionnée et consolidée par un gouvernement monarchique, tendrait graduellement à devenir une union législative complète ; et qu'ainsi, tout en conciliant les Français du Bas-Canada en leur laissant le gouvernement de leur propre province et leur propre législation intérieure, je pourrais à la protection des intérêts Britanniques par le gouvernement général, et à la transition graduelle des provinces en une société unie et homogène.

Mais la période de la transition graduelle est passée dans le Bas-Canada. Dans l'état actuel des esprits parmi la population Française, je ne puis douter que tout pouvoir qu'elle pourrait posséder serait employé contre la politique et l'existence même d'aucune forme de gouvernement Britannique. Je ne puis douter que toute assemblée Française qui se réunira de nouveau dans le Bas-Canada usera de tout le pouvoir qu'elle possèdera, qu'il soit plus ou moins limité, pour arrêter le gouvernement, et détruire tout ce qu'il aurait fait. Il faudrait pour aider l'action d'une constitution fédérale, du temps et une honnête coopération de la part de tous les partis ; et l'état actuel du Bas-Canada ne laisse pas ce temps, et on ne peut attendre de coopération d'une législature dont la majorité représenterait la population Française de ce pays. Je crois qu'on ne peut rétablir la tranquillité qu'en soumettant la province au régime vigoureux d'une majorité Anglaise ; et qu'on ne trouvera de gouvernement efficace que dans une union législative.

Si l'on estime exactement la population du Haut-Canada en la portant à 400,000, les habitants Anglais du Bas-Canada à 150,000, et les Français à 450,000, l'union des provinces ne donnerait pas seulement une majorité Anglaise évidente, mais une majorité qui augmenterait annuellement par l'influence de l'émigration Anglaise, et je ne doute guère que les Français, une fois placés en minorité par le cours légitime des événements et l'opération de causes naturelles, renonceraient à leurs vaines espérances de nationalité. Je ne veux pas dire qu'ils dépouilleraient immédiatement leurs animosités actuelles, ou qu'ils renonceraient à l'espoir d'attendre leur fin par des moyens violents. Mais l'expérience des deux unions dans les Isles Britanniques, peut nous apprendre avec